

Tournoi Match Play 2023

Règlement

La compétition mixte ouverte à tous les adhérents de l'AS (femme, jeune, homme) en match play net avec $\frac{3}{4}$ du différentiel d'index en coups rendus se déroulera de mai à octobre

Inscription sur ISP en indiquant votre N° de téléphone . Participation : 5 € à remettre au club house.

Formule de jeu :

Tournoi en duel, 1 contre 1, où chaque trou est perdu, gagné, ou partagé lorsqu'il y a égalité.

Le joueur qui gagne le premier trou est « one-up ». S'il gagne le second, il sera « two-up ». Si par la suite, il perd, il redevient « one-up ». En cas d'égalité, les scores restent inchangés.

Le joueur gagne le duel lorsque son score dépasse le nombre de trous restant à jouer.

Si l'égalité est déclarée au bout des 18 trous, on joue la « mort subite ». Le prochain qui gagne un trou (pas de coup rendu), remporte la victoire.

Coups rendus :

Cette formule de jeu prend en compte le handicap le jour de la rencontre (ramené à 36 en cas de handicap supérieur). Le joueur bénéficiant du handicap le plus bas, rend des coups à son adversaire, à hauteur des trois quarts de la différence entre les deux handicaps.

Exemple :

- *Joueur 1 : Handicap de 20*
- *Joueur 2 : Handicap de 30*
- *Différence entre les handicaps = 10. Les $\frac{3}{4}$ de 10 = 7,5 arrondi à 7 coups rendus (si la différence de handicap avait été de 7,6 le nb de coups rendus aurait été de 8)*

Donc le joueur 2 bénéficie d'un coup rendu sur les 7 trous les plus difficiles.

Pour Boisgélin voici le N° des trous du plus difficile au plus facile : 10, 7, 6, 6 retour, 12, 9, 2, 2 retour, 11, 8, 5, 5 retour, 3, 3 retour, 1, 1 retour, 4, 4 retour.

Afin d'intégrer les parties dans le fonctionnement du club tous les trous seront joués du 1 au 12 puis du 1 au 6 (pour faire 18 trous), en cas d'égalité au 18ème une mort subite sera jouée à partir du 7 et sur les suivants si nécessaire.

Les règles habituelles de fonctionnement du golf de Boisgélin (étiquette) s'appliquent.

Marques de départ :

Jaune pour les hommes et rouge pour les femmes.

Organisation des départs :

Les parties doivent être impérativement jouées avant les 15 et 30 de chaque mois, les joueurs sont chargés de prévoir leur partie. Un joueur non dispo pendant la période de 15 jours (sauf juillet et août 30 jours) doit déclarer forfait, si aucun des 2 n'est dispo ou si le résultat n'est pas parvenu par SMS à l'organisateur le 15 ou le 30 un tirage au sort est organisé pour définir qui continue la compétition.

Tableau :

Le tableau principal sera affiché le 15 avril au practice et disponible sur le site.

La compétition démarrera le 1^{er} mai.

Consolante:

Un tableau de consolante (disponible le 1^{er} juin) sera élaboré à l'issue du 1er tour afin que chaque joueur puisse jouer au moins deux parties.

Organisateur :

Christian Fabry
06 67 15 01 20
cfabry9@gmail.com